

CONTACT : IFP de Haute Côte d'Or

3 bis Avenue Pasteur,
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
03/80/89/64/42

Inscription : secretariat.inscription@ch-semur.fr

Renseignements : Secretariat.ifsii@ch-semur.fr

FORMATION : ACTES COMPLEMENTAIRES AIDES-SOIGNANTS

CONTEXTE : Le Décret n°2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

« L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant. »

OBJECTIF : Réaliser les actes de soins définis dans le référentiel d'activités

**CAPACITES A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de réaliser les nouveaux actes aides-
VISEES :** soignants enseignés :

- Glycémie Capillaire
- Examen Cytobactériologique des Urines hors dispositifs médicaux
- Aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé non inflammatoire
- Mesure de la saturation en oxygène
- Changement de masque et lunettes à oxygène

PRE Diplôme d'état d'aide-soignant

REQUIS :

DELAI Dès l'inscription enregistrée, la formation a lieu dans les 2 mois.

D'ACCES :

PUBLIC : La formation s'adresse aux aides-soignants diplômés avant 2022.

DUREE : 1 JOURNEE

**PROGRAMME DE
FORMATION :**

ATELIER 1 :

- Glycémie Capillaire
- Examen Cytobactériologique des Urines hors dispositifs médicaux

ATELIER 2 :

- Aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé non inflammatoire
- Mesure de la saturation en oxygène
- Changement de masque et lunettes à oxygène

METHODES MOBILISEES : Les modalités pédagogiques utilisés sont les enseignements magistraux, les travaux pratiques en tenue professionnelle.

**MODALITE
D'ÉVALUATION :**

Pré-test, post-test, évaluation formative lors des ateliers pratiques.

**DATES ET LIEU DE
FORMATION :**

IFAS : Chatillon-sur-Seine

Mardi 23/01/24

Mardi 13/02/24

Jeudi 15/02/24

Mardi 09/04/24

Mardi 28/05/24

Mardi 04/06/24

IFSI : Semur-en Auxois

jeudi 18/01/24

mardi 12/03/24

vendredi 29/03/24

jeudi 11/04/24

jeudi 23/05/24

TARIF :

Le coût de la formation est de 300€ par stagiaire